

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE – AEGN Budget 2026

Les membres de la Commission financière de l'AEGN, ont rencontré le mardi 16 octobre M. Georges Python et Mme Laura Casalderrey dans les locaux de la STEP à Autigny.

Lors de cette séance, Mme Casalderrey et M. Python ont présenté les différents éléments ayant évolué dans la gestion de l'AEGN des derniers mois. Ils ont également répondu à satisfaction et en détail aux questions de Messieurs Sébastien Clivaz, Jacques Crausaz et moi-même concernant les différents postes figurant au budget 2026.

En l'occurrence, M. Python a expliqué les choix effectués dans le domaine du personnel, suite à la démission du responsable de la STEP de Romont. La Commission financière a ainsi pris connaissance de la convention qui lie actuellement et pour un temps, jusqu'à l'acceptation des statuts de l'ABVGN entrés en force, les deux associations AEGN et AIMPGPS.

La Commission financière relève aussi la très bonne présentation des comptes et documents et mis à jour, selon les principes de MCH2. En outre, ils ont été reçus à temps.

Budget 2026 – Compte de résultat

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2'399'601.78 CHF équilibré par des recettes qui comprennent un solde à charge des communes de 1'794'921.70 CHF. L'ensemble des charges et recettes sont augmentées comptablement en raison de la gestion du personnel de la STEP de Romont et de la facturation qui est faite à l'AIMPGPS pour les charges salariales induites. L'augmentation des participations communales de 131'021.80 s'explique essentiellement par l'amortissement extraordinaire de 99'680.- CHF destiné à amortir totalement les installations actuelles d'ici 2032.

Les détails et explications de chaque poste du budget qui figurent dans le Message aux délégués, ont été confirmés lors de notre séance du 16 octobre 2025.

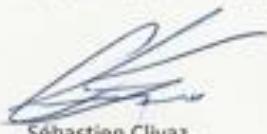
La perspective de plus en plus proche de la fusion de l'AEGN avec l'AIMGPS au sein de l'ABVGN, encourage pour 2025 et les années suivantes à une limitation stricte des dépenses. Aucun investissement n'est prévu actuellement pour 2026.

Concernant la **planification financière** à l'horizon de 2031, les charges et revenus restent stables avec comme augmentation principale l'amortissement extraordinaire énoncé précédemment.

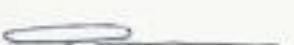
A l'appui de ces constatations, la Commission financière recommande à l'assemblée d'approuver le budget 2026 établi selon les documents reçus. Elle prend également acte de la planification présentée ce soir.

Fait à Autigny, le 12 novembre 2025

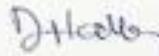
La Commission financière de l'AEGN,



Sébastien Clivaz,



Jacques Crausaz



Dominique Haller Sobritz.